



HAL
open science

La porte nord de l'oppidum de Vernon (Eure) : premier bilan

Thierry Dechezleprêtre

► **To cite this version:**

Thierry Dechezleprêtre. La porte nord de l'oppidum de Vernon (Eure) : premier bilan. Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'âge du fer, 1997, 15, pp.31-34. hal-02533571

HAL Id: hal-02533571

<https://hal.science/hal-02533571>

Submitted on 10 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La porte nord de l'*oppidum* de Vernon (Eure) : premier bilan

L'enceinte de Vernonnnet est située sur la rive droite de la Seine à la confluence de l'Epte et de ce fleuve à la jonction de trois départements : l'Eure, le Val-d'Oise et les Yvelines. A l'ouest, se développe sur la rive gauche de la Seine une vaste terrasse alluviale sur laquelle est installée la ville actuelle de Vernon. Cette vallée se resserre au sud-est au niveau de Port-Villez, et au nord-ouest à St-Pierre-d'Autils au Goulet.

Avec une superficie de près de 78 hectares, le site de Vernon compte parmi les habitats fortifiés les plus étendus de la région. Il est implanté sur la rive droite de la Seine à l'extrémité occidentale d'un éperon calcaire naturellement défendu par des versants abrupts d'une centaine de mètres de dénivelé. Vers l'extérieur, un puissant talus, encore conservé en périphérie du tracé sur une hauteur de 4 m, barre l'accès au plateau sur une longueur de près d'un kilomètre.

Historique de la fouille :

L'*oppidum* de Vernon fait l'objet depuis 1993 d'une opération de fouille programmée. Consacrées, dans un premier temps, à la compréhension des différentes phases d'édification du rempart principal, ces recherches ont été orientées par la suite vers les systèmes d'accès. La deuxième campagne de fouille au niveau de la porte nord de l'*oppidum*, avait comme objectif le dégagement des secteurs est et ouest du couloir d'accès, et l'étude des niveaux d'effondrement présents sur la chaussée. Enfin, de nouveaux secteurs de fouille ont été ouverts dans la masse interne du rempart afin d'appréhender son organisation.

Architecture de la porte :

Le type d'aménagement observé au niveau de la porte nord du camp de Mortagne apparaît comme caractéristique des techniques architecturales du monde celtique. Le plan obtenu à l'issue de cette campagne peut être mis en relation avec un système d'entrée du type "Zangentor". La voie d'accès à l'enceinte empruntait un couloir de 26 mètres bordé des deux côtés par les murs de la fortification de type *muris gallicus*. Ce couloir, avec ses 26 mètres de développement, se situe dans la moyenne des portes celtiques connues en Europe.

Ce type de porte se caractérise aussi par l'existence d'un dispositif de fermeture souvent en matériaux périssables. A Vernon, ce dispositif d'entrée est rejeté vers l'extrémité ouest du couloir, vers l'intérieur de l'enceinte. Deux tierces de poteaux ont été mises en évidence dans cette zone, et la découverte d'une fosse circulaire du même type au niveau du retour du parement suggère l'existence d'une troisième tierce parallèle. Ces trois ensembles seraient séparés d'environ deux mètres. Ces vestiges semblent pouvoir être interprétés comme un porche avec, vraisemblablement, un portail à battant. La découverte de clous ayant appartenu à l'un des battants de la porte pourrait indiquer l'emplacement de ceux-ci. Ces clous ont été mis au jour un peu partout sur la chaussée mais avec une zone de concentration entre la tierce B et la limite de fouille à l'ouest. Il est donc vraisemblable que les vantaux s'appuyaient sur l'une de ces rangées.

Les éléments dont on dispose pour l'étude de la structure interne du rempart sont assez ténus. En effet, en l'absence de bois calciné, ou de bandes fossiles à l'emplacement du passage des poutres, l'analyse de l'agencement des matériaux de l'ensemble du rempart paraît seule en mesure d'apporter des informations sur l'organisation de la zone interne. L'ouverture de deux secteurs de fouille à l'intérieur du rempart a révélé un très faible degré d'organisation des niveaux constituant le remplissage interne. A l'exception de la zone directement à l'arrière du rempart, où est apparu en plusieurs endroits un amas de silex, large d'environ un mètre pris dans une matrice argileuse, aucune organisation particulière des matériaux n'a pu être mise en évidence. Les niveaux de remplissage sont constitués principalement de sédiments sableux mêlés d'argile.

A la vue de ces données, seules les poutres transversales reliées au parement externe peuvent être appréhendées. La mise au jour de fiches métalliques découvertes en place au niveau de ce parement nous renseigne sur l'implantation de ces poutres transversales. Les intervalles entre ces poutres transversales apparaissent assez réguliers, ils se situent autour de 1, 50 m. L'absence de trace interdit d'évaluer leur diamètre. Cependant, la qualité de mise en oeuvre des blocs constituant la première assise permet toutefois d'observer que la largeur de ces passages de poutre oscille entre 0, 30 m et 0,40 m.

Concernant la mise en oeuvre de l'appareil, un certain nombre de caractéristiques peuvent être soulignées ; il s'agit d'une construction en pierres sèches liées à l'argile, les blocs sont souvent placés en délit, les parements sont peu enfoncés dans le corps de la construction. L'aspect visuel semble ici avoir été privilégié. Toutefois, il faut souligner que la présence d'une grille de bois dans la masse du rempart, solidaire à ce parement, donne une grande résistance à l'ensemble malgré cette disposition. Les quelques pierres comportant des encoches peuvent correspondre à des dispositifs de calages de bois (loge de poutre ?), ou de pierres à la manière de certains appareils stéréotomiques. Au total, il s'agit donc d'une maçonnerie très cohérente dans sa structure, basée sur la statique. Sa solidité semble réelle et cela malgré l'absence de mortier.

Les blocs qui constituent ce parement présentent, dans la plupart des cas, des contours réguliers. L'aspect «surfacé» de certains blocs parallélépipédiques suggère un traitement particulier. Des traces régulières sont repérables sur de nombreuses pierres, aucun outil de tailleur de pierre telles qu'on les rencontre à l'époque gallo-romaine n'est cependant identifiable. Il s'agit essentiellement de traces de 3 à 4 cm se présentant sous la forme de sillons parallèles, ces traces ont généralement la même orientation. L'ensemble pourrait faire penser à un burin.

La zone *extra muros* :

Une zone comportant des plaques d'argiles rubéfiées, des scories et de nombreux charbons de bois a été mise en évidence à l'extrémité orientale du couloir d'accès à l'enceinte, au niveau de la plate-forme située entre le fossé et le rempart. Une zone charbonneuse, de petite dimension est apparue au pied du parement sud, mais l'essentiel est concentré au pied du parement externe en bordure de la zone de fouille. L'ensemble est recouvert par un niveau d'éboulis d'environ 0, 50 m d'épaisseur pris dans une matrice argileuse de couleur orange à rouge.

Les concentrations charbonneuses se présentent sous la forme de couronnes d'une trentaine de centimètres de diamètre. Les profondeurs observées dépendent du niveau d'arasement, mais se situent pour les cas observés entre 0, 50 et 0, 15 m. La structure la plus arasée est implantée au niveau du couloir d'accès à l'enceinte sur le bord nord. De profil concave, ces structures ont un remplissage associant des charbons de bois de petit format, des scories, quelques battitures de fer en paillettes, et des nodules de terre cuite.

Au total, il faut souligner qu'aucune structuration particulière de l'espace dans lequel ont été mis au jour ces vestiges ne peut être mise en évidence. Les coupes stratigraphiques réalisées dans la zone la plus à l'est révèlent leur extension vers le fossé externe, ce qui nuit à la compréhension de l'organisation générale de cette zone située au pied de la fortification. Des analyses micromorphologiques réalisées sur une dizaine d'échantillons devraient permettre, à terme, d'apporter des informations sur l'organisation des zones charbonneuses et des amas d'argile oxydés. Ces analyses devraient être à même de déterminer si ces structures ont subi l'action du feu, et quelle a été leur évolution. Dans l'état des données, l'on ne peut affirmer que ces structures correspondent à des vidanges de foyer, ou à de petites unités de combustion, de type forge.

Le mobilier découvert sur la chaussée : synthèse

De nombreux objets ont été mis au jour lors de cette campagne de fouille, dans les niveaux d'éboulis, ou directement au contact de la chaussée. Le matériel céramique est rare, on compte seulement quelques tessons de céramiques non-tournées, quelques fragments d'amphore italique. Concernant le métal, le fer est majoritairement représenté sous la forme de clous de typologie variée, et de fragments indéterminés. Pour le bronze, il s'agit essentiellement de fragments de tôles fines de petites tailles, de quelques rivets, de fragments de gouttières, et d'un objet en forme de cupule de quelques centimètres de diamètre. Un petit lot de monnaies gauloises, frappées ou coulées est également à mentionner, il est en cours d'étude.

Le mobilier découvert se caractérise donc par un fort degré de fragmentation, les pièces complètes sont rares voire inexistantes. Il semble qu'un tri ait été effectué parmi les objets laissés sur cette chaussée, les éléments réutilisables ont été récupérés et il ne subsiste que des fragments d'objets de forme plate qui ont pu disparaître dans les niveaux supérieurs de la chaussée. Parmi les objets reposant sur la voie antique, on remarque de nombreuses pièces d'armement : fragments d'épées, de fourreau, de lance et de cotte de mailles. L'abandon de ces armes au niveau d'un des accès à l'*oppidum* semblerait privilégier le rôle défensif du site et évoquer une situation de conflit. Des fragments de lames et de fourreau brisé évoquent aussi les rituels de mutilation d'armes rencontrés dans certains sanctuaires gaulois.

Les possibilités de datation de ce matériel définissent un horizon à la charnière de La Tène D1 et de La Tène D2 (épée à croisière campaniforme, fourreau à échelle, talon de lance à douille, bronze frappé, potin...). Il faudra attendre toutefois l'achèvement de la fouille sur cette porte, et une étude globale du mobilier découvert à cette occasion, pour proposer une chronologie de la mise en place de cette porte monumentale puis de son abandon.

Thierry DECHEZLEPRETRE

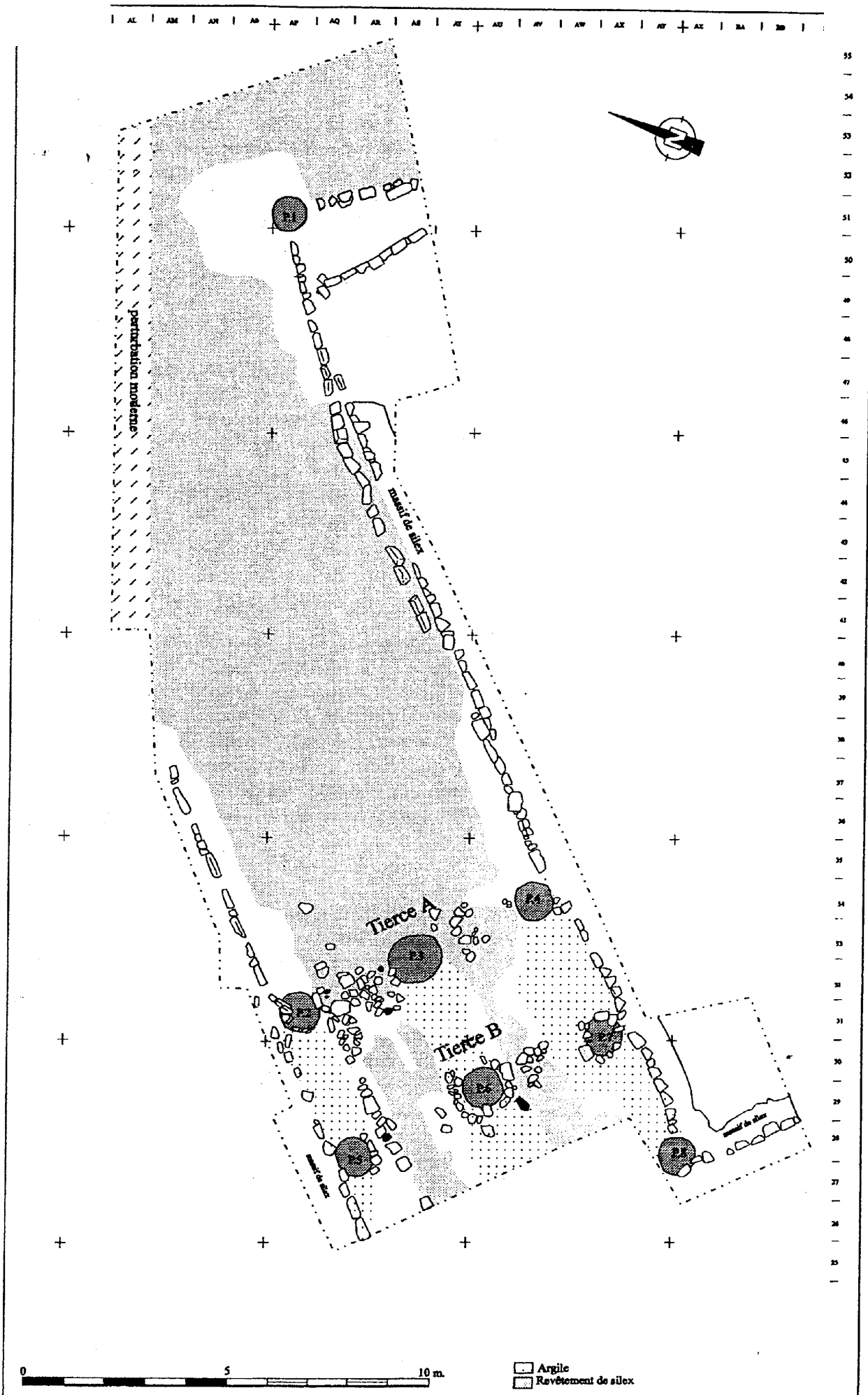


Fig.1 - Camp de Mortagne, Vernon (Eure) ; plan général de la porte nord